



ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU
DE LA SEINE SAINT DENIS

Communiqué – 30 novembre 2006

Grève totale des audiences le vendredi 1^{er} décembre

Les avocats du Barreau de la Seine-Saint-Denis
s'associent à la journée nationale
de protestation de la profession

Depuis le 21 novembre, les avocats du Barreau de la Seine-Saint-Denis observent une grève totale de leurs activités au titre de l'aide juridictionnelle et de l'accès au droit.

Dans la continuité de ce mouvement, à l'appel du Conseil National des Barreaux et comme l'ensemble de la profession d'avocat, ils sont invités à cesser toute activité juridictionnelle le vendredi 1^{er} décembre.

Cette mobilisation est essentielle avant l'examen, le 4 décembre prochain, du prochain budget de la justice au Sénat, et dans l'optique du rassemblement national des avocats prévu à Paris le 18 décembre.

Retrouvez ce communiqué sur www.avocats-bobigny.com